

## OFFRES BANCAIRES CAISSE D'ÉPARGNE PRIVILEGIEES POUR LES MEMBRES DE L'YCPR



**Crédit étudiant : Taux fixe : 1,50%** sur 5 ans max avec différé de 5 ans max.  
Par exemple, vous empruntez à l'âge de 20 ans et vous commencez à rembourser à 25 ans.

**Pour les BTS et FAC : 21 500 euros max**

**Pour les écoles de commerce : 45 000 euros max**

**Crédit immobilier, les frais de dossiers sont offerts** à condition que les salaires soient versés à la Caisse d'Épargne et les taux sont préférentiels.

Pour tous, la **protection juridique est offerte pendant 1 an, soit 72€ offerts**. Elle sert en cas de litiges et permet d'être indemnisé jusqu'à 16 600€.

### **Pour les Jeunes**

L'ouverture du compte et la carte sont **gratuits** jusqu'à 18 ans compris.  
De 19 à 25 ans, le compte et la carte sont **offerts pendant 1 an**.

Pour l'ouverture de **livret Jeune 12-25 ans**, 10€ sont offerts et si vous optez pour un abonnement, la mise est doublée, **soit 20€ offerts**.

Les membres de l'YCPR peuvent se présenter avec ce document dans les agences Caisses d'Épargne que je dirige.

La Pointe Rouge  
Bonneton  
Le Roy d'Espagne  
Mazargues  
La Rouvière  
Le Cabot.

**Au plaisir d'accueillir les membres de l'YCPR dans nos agences**

**Frédéric Nguyen,  
Directeur des Unités Commerciales de Bonneton et de Mazargues**